

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 octobre 2021

Hoche Avocats conseille IK Partners dans le cadre de l'acquisition d'une participation minoritaire dans le groupe PrOph3cy, conseil IT et cybersécurité en France, aux côtés d'Arthur Bataille

Dirigé par Arthur Bataille, le groupe PrOph3cy est composé de Silicom, société de conseil experte en sécurité des infrastructures / cybersécurité fondée il y a près de 40 ans, et de Seela, plateforme de e-learning axée sur la cybersécurité fondée en 2019 qui contribue à la protection des organisations par la sensibilisation et la formation des équipes en cas de cyberattaques.

Avec 280 salariés, le groupe PrOph3cy accompagnera de grands groupes privés et des agences gouvernementales pour répondre à leurs enjeux critiques en matière de sécurité et proposera une plateforme d'e-learning de « upskilling / reskilling » IT, réseau et cyber de leurs équipes.

Dans le cadre de cette opération, IK Partners acquiert une participation minoritaire significative dans le groupe aux côtés d'Arthur Bataille, qui en conserve le contrôle et continuera à assurer sa gestion et son développement.

IK Partners, en collaboration avec le management, vont poursuivre le développement du groupe en vue notamment de devenir le leader français de la sécurisation des produits technologiques en maîtrisant la conception et l'intégration du "Secure by Design" ainsi que la formation technique à ces produits.

L'opération a été menée par l'équipe IK Development Capital et constitue le premier investissement du pool dédié au capital développement au sein du fonds IK Small Cap III, qui a été clôturé à 1,2 milliard d'euros plus tôt cette année.

À propos d'IK Partners : IK Partners (anciennement IK Investment Partners) est une société européenne de capital-investissement qui se concentre sur des investissements au Benelux, dans la région DACH (Allemagne, Autriche et Suisse), en France, dans les pays nordiques et au Royaume-Uni. Depuis 1989, IK Partners a levé plus de 14 milliards d'euros et investi dans plus de 155 entreprises européennes. IK Partners accompagnent des entreprises dotées d'un fort potentiel de croissance, en s'associant aux équipes de management et d'investisseurs, pour créer des entreprises robustes, bien positionnées et offrant d'excellentes perspectives à long terme.

* * *

Conseil juridique de IK Partners : **Hoche Avocats** : corporate – Grine Lahreche (associé) et Audrey Szultz (collaboratrice) ; fiscal – Jérôme Mas (associé)

Conseil juridique du Management : corporate – **Argos Avocats** : Julien Sanciet (associé) et Magali Carosso (associée) ; fiscal – **Cazals Manzo Pichot Saint-Quentin** : Bertrand de Saint Quentin (associé) et Valentin Damien (collaborateur)

Conseil juridique des Prêteurs : **Cards Avocats** : Chucris Serhal (associé), Carole Geara (collaboratrice) et Othmane Mestari (collaborateur)

* * *

HOICHE

A V O C A T S

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 20 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires. Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

Contacts presse

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com